



Structurantes, résidentielles ou industrielles : portrait des villes moyennes des Hauts-de-France

Regroupant un tiers de la population, soit près de 2 millions d'habitants, les 40 villes moyennes présentes dans les Hauts-de-France concentrent une part importante de l'emploi régional (40 %). Les habitants ont cependant un niveau de vie moindre qu'en moyenne régionale. Structurées autour de quatre réseaux, trois profils de villes moyennes apparaissent dans la région. La moitié d'entre elles jouent ainsi un rôle structurant sur l'emploi local. Ces villes attirent chaque jour des navetteurs qui y travaillent mais n'y habitent pas. Une part importante des richesses produites sur place est de fait consommée en dehors. Un deuxième profil regroupe 17 villes dont le caractère résidentiel s'est renforcé entre 2006 et 2015. Ces villes situées principalement autour de l'ancien bassin minier, concentrent moins d'emplois, mais gagnent, en moyenne, des habitants. En outre, leur population y est un peu plus favorisée. Enfin, le dernier profil concerne trois villes à forte identité industrielle. Ces dernières ont connu des évolutions plus ou moins favorables en 10 ans.

Grégoire Borey, Véronique Bruniaux, Virginie Gamblin

Dans les Hauts-de-France, près de 2 millions d'habitants résident au sein de 40 villes moyennes (*définitions*), soit un tiers de la population régionale. Celles-ci sont principalement localisées sur le versant nord de la région, notamment entre Saint-Omer et Valenciennes, du fait du développement au 19^e siècle du bassin minier et de certains territoires périphériques à vocation industrielle.

Ces villes concentrent également près de 40 % de l'emploi régional. Néanmoins, le niveau de l'emploi y a diminué de 4,2 % entre 2006 et 2015, soit près de deux fois plus qu'en moyenne dans la région (- 2,3 %). En parallèle, la population n'a pas progressé dans ces villes (- 0,4 %), car la croissance démographique a profité principalement aux métropoles et aux territoires moins denses situés sous leur influence.

À l'instar de l'économie régionale, les activités de services sont prédominantes

1 Répartition de la population résidente et en emploi en 2015

Plus d'emplois dans les villes moyennes, mais une population plus défavorisée

	Hauts-de-France (en %)	Villes moyennes (en %)
Densité d'emploi / population	35	41
Part de l'emploi industriel	14	15
Part de l'emploi dans les services	64	66
Part de cadres	14	12
Taux d'emploi de la population	66	61
Part des bas revenus de la population	18	23
Part de propriétaires	58	48

Source : Insee, recensement de la population 2015, Filosofi 2015.

dans les villes moyennes. L'industrie y représente 15 % des emplois contre 14 % en moyenne dans la région (*figure 1*). Du fait d'une implantation industrielle historique, plusieurs filières industrielles restent ainsi dynamiques comme la métallurgie à Grande-Synthe, l'industrie du verre à Arques, l'automobile à Onnaing et Douvrin-Wingles ou encore l'agroalimentaire à Lestrem-Merville.

Une population plus modeste

En raison de la tertiarisation de l'économie, les actifs exerçant une profession intermédiaire et les employés sont plus présents dans les villes moyennes qu'il y a 10 ans. Dans le même temps, les métropoles accueillent de plus en plus de cadres, tandis que les espaces ruraux concentrent davantage d'ouvriers et d'agriculteurs.

Dans les villes moyennes, le logement social est plus présent qu'en moyenne dans la région (26 % contre 19 %) et les propriétaires moins nombreux (48 % contre 58 %). Davantage de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 1 015 € par mois pour une personne seule (23 % contre 18 % en région). Les habitants rencontrent en moyenne plus de difficultés pour trouver un emploi (taux d'emploi de 61 % contre 66 % dans la région).

Des villes structurées autour de quatre réseaux

Les migrations alternantes et résidentielles dessinent un fonctionnement systémique entre les villes moyennes de la région. Dans les Hauts-de-France, quatre réseaux existent, créant une ossature entre les territoires (figure 2).

Les villes dans et autour de l'ancien bassin minier constituent un premier réseau. Ce réseau se décompose en trois sous-réseaux qui s'étendent au delà du cœur du bassin historique. Une première partie de ce réseau est centrée sur Béthune au nord-ouest, la deuxième sur Lens-Liévin au sud-est et la troisième sur Valenciennes. Ces villes moyennes sont des pôles d'emploi structurants au niveau local. Leur influence se développe en lien avec des villes moyennes géographiquement proches (Saint-Omer, Hazebrouck, Armentières, Lestrem-Merville et Aire-sur-la-Lys au nord et à l'ouest et Arras, Cambrai et Maubeuge au sud et à l'est).

Dans la moitié sud de la région, les villes moyennes de l'Oise (Beauvais, Creil, Chantilly et Nogent-sur-Oise) forment un deuxième réseau auquel se rattache Château-Thierry. Les échanges entre ces villes restent relativement modestes comparés à ceux qu'elles entretiennent avec l'agglomération francilienne. En effet, 63 % et 51 % des actifs sur Chantilly ou Creil travaillent en Île-de-France.

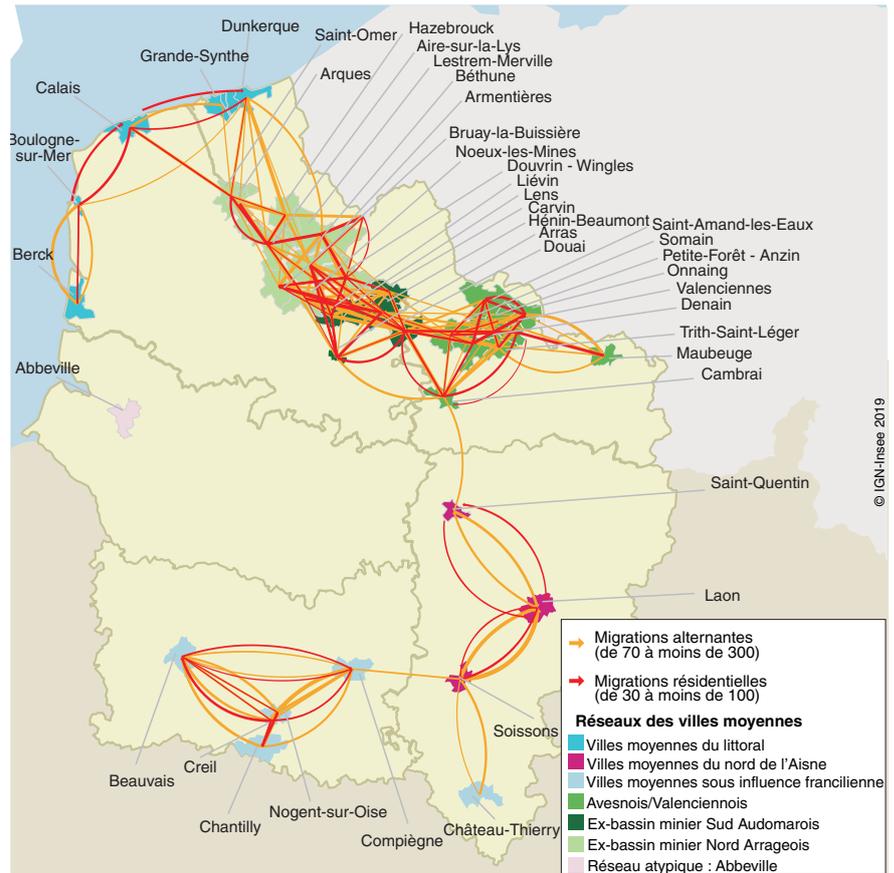
Un troisième réseau se dessine dans le nord de l'Aisne, entre les villes de Soissons, Saint-Quentin et Laon. Les liens entre elles restent ténus. Ces villes sont tournées vers une agglomération de taille plus importante, respectivement l'Île-de-France, Cambrai-Valenciennes et Reims, avec laquelle elles échangent des actifs mais aussi des habitants.

Dans la partie nord de la région enfin, les villes moyennes de la côte (Berck, Boulogne-sur-Mer, Calais, Grande-Synthe et Dunkerque) sont reliées de proche en proche et constituent le quatrième réseau.

En dehors de ces réseaux, Abbeville fonctionne de manière plus autonome principalement avec l'agglomération d'Amiens.

2 Les villes moyennes des Hauts-de-France forment quatre réseaux d'échanges privilégiés

Mise en évidence de réseaux d'échanges entre villes moyennes via les migrations résidentielles et alternantes



Note : les unités urbaines d'Amiens et de Lille ont été exclues de l'analyse afin de mettre en évidence les échanges entre les villes moyennes. Note de lecture : les migrations domicile-travail (en jaune) et les changements de domicile (en rouge) relient la ville moyenne de Beauvais aux quatre autres villes moyennes de l'Oise.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

3 Des villes moyennes aux profils différents

Caractérisation des différentes classes de la typologie des villes moyennes

	Nombre de villes moyennes	Densité d'emploi* en 2015 (en %)	Part de chômeurs en 2015 (en %)	Évolution de la population 2006-2015 (en %)	Évolution des personnes en emploi 2006-2015 (en %)
Hauts-de-France		35	14	1,6	-1,8
Ensemble des villes moyennes	40	41	16	-0,4	-4,3
S1 : Arras - Beauvais - Boulogne-sur-Mer - Compiègne - Creil - Laon - Valenciennes	7	61	17	-0,3	-4,9
S2 : Abbeville - Armentières - Béthune - Calais - Cambrai - Château-Thierry - Douai - Dunkerque - Lens - Maubeuge - Saint-Omer - Saint-Quentin - Soissons	13	44	17	-2,4	-7,5
R1 : Aire-sur-la-Lys - Douvrin-Wingles - Hazebrouck - Lestrem-Merville - Noeux-les-Mines - Saint-Amand-les-Eaux - Trith-Saint-Léger	7	30	12	3,2	-0,8
R2 : Bruay-la-Buissière - Carvin - Denain - Hénin-Beaumont - Liévin - Nogent-sur-Oise - Petite-Forêt - Anzin - Somain	8	28	16	-0,1	1,3
R3 : Berck - Chantilly	2	35	10	-1,2	2,8
I : Arques - Grande-Synthe - Onnaing	3	45	17	4,1	-3,1

Note de lecture : dans les villes moyennes structurantes du groupe S1, il y a 61 personnes qui y travaillent pour 100 habitants.

* cf. définition

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2015.

Des villes structurantes, résidentielles ou industrielles

Dans les Hauts-de-France, ces réseaux regroupent des villes moyennes qui se répartissent selon trois profils distincts. Certaines structurent les territoires où elles se situent ; d'autres ont un caractère résidentiel

qui s'est renforcé au cours des 10 dernières années ; enfin, certaines conservent un profil industriel encore marqué (méthodologie). Le premier profil concentre la moitié des villes moyennes de la région, soit 20 villes. Ces dernières, réparties un peu partout dans les Hauts-de-France, concentrent une part importante de l'emploi offert dans

un territoire. Le deuxième profil regroupe 17 villes moyennes dont le caractère résidentiel s'est renforcé en 10 ans. Elles se situent principalement autour de l'ancien bassin minier. Enfin, le troisième et dernier profil est composé de 3 villes moyennes ayant conservé une forte identité industrielle (figure 3). Cette identité explique en partie leurs trajectoires plus ou moins favorables au cours des 10 dernières années.

Une moitié de villes au rôle structurant pour les territoires

Le premier profil regroupe (figure 4 – groupes S1 et S2) la plupart des préfectures (Laon, Beauvais, et Arras) ou sous-préfectures (Boulogne-sur-Mer, Creil, Valenciennes, Calais, Douai, Maubeuge, Dunkerque, etc.). Abritant des services publics et de nombreux emplois, ces villes jouent un rôle structurant pour les territoires avoisinants. Il y a ainsi 1,3 fois plus d'actifs qui viennent y travailler que de résidents qui font le chemin inverse. À ce jeu des entrées-sorties, les flux salariaux (définitions) profitent aux territoires avoisinants. Entre 2006 et 2015, l'emploi dans ces villes a cependant davantage diminué que dans les autres villes moyennes de la région (-6,5 % contre -2,8 %). Seul Beauvais est épargné, avec des hausses d'emploi (+1,1 %). La population est en moyenne plus défavorisée. Le chômage est en effet très présent (17 %) et 24 % de la population appartient à un ménage vivant sous le seuil de pauvreté (23 % en région).

Au sein de ces villes, certaines concentrent plus d'emplois que d'autres. C'est le cas de Beauvais, Arras, Boulogne-sur-Mer, Creil, Compiègne, Laon et Valenciennes (figure 4 – groupe S1). Entre 2006 et 2015, l'emploi y a reculé plus fortement que dans les villes moyennes (4,9 % contre 4,3 %), mais moins que dans les autres villes structurantes. Cette résistance s'explique en partie par une surreprésentation d'emplois relevant de la sphère publique et de nature métropolitaine (définitions). Elle se traduit par une plus forte proportion d'emplois de niveau cadre ou intermédiaire (45 % contre 40 %). Toutefois, la population est en moyenne plus jeune et plus défavorisée. Les habitants, moins souvent propriétaires, se logent plus fréquemment dans le parc social (32 % contre 26 %). Dans ces villes, la rotation au sein du parc de logements est plus rapide qu'en moyenne dans la région : 1 logement sur 6 est ainsi occupé depuis moins d'un an contre 1 sur 8 dans la région.

Des villes résidentielles dans l'ancien bassin minier

En périphérie de ces villes où se concentre l'emploi se greffent des villes moyennes aux fonctions plus résidentielles (figure 4 –

groupes R1, R2 et R3). Au nombre de 17, elles se situent pour la très grande majorité d'entre elles dans l'ancien bassin minier à proximité de Béthune, Lens et Valenciennes.

Parmi ces villes, sept sont localisées autour de Béthune (groupe R1). Il s'agit d'Aire-sur-la-Lys, Douvrin-Wingles, Hazebrouck, Lestrem-Merville, Noeux-les-Mines, Saint-Amand-les-Eaux, Trith-Saint-Léger. Ces villes offrent localement peu d'emplois pour les actifs. Un grand nombre d'entre eux sont des navetteurs (définitions). Au cours des 10 dernières années, l'emploi a connu des évolutions contrastées dans ces villes de +15 % à Trith-Saint-Léger jusqu'à -18 % à Douvrin-Wingles. Néanmoins, les habitants sont plus souvent en emploi qu'en moyenne dans les villes moyennes de la région (68 % contre 61 %) et propriétaires de leur logement (64 % contre 48 %). Le parc immobilier se compose majoritairement de maisons. Il y a peu de logements vacants et d'HLM. Entre 2006 et 2015, la population dans ces villes a progressé de 3,2 % (contre -0,4 % dans les villes moyennes).

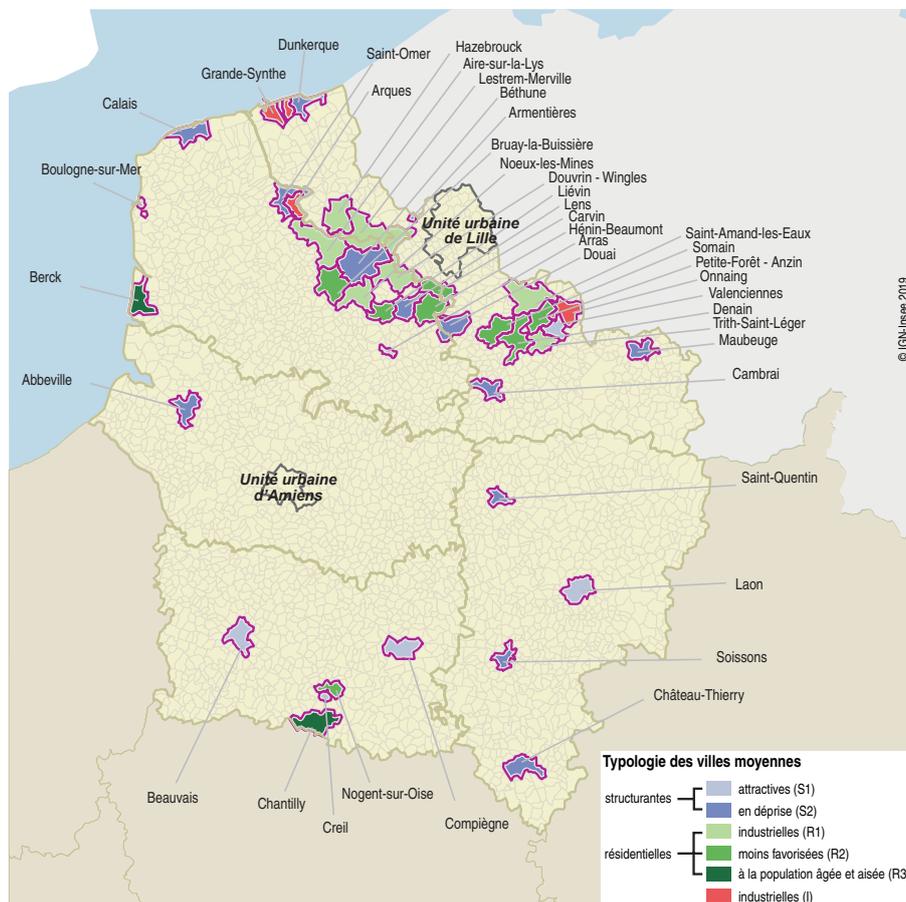
Huit autres villes moyennes (groupe R2), situées autour de Lens et de Valenciennes, ont vu également leur caractère résidentiel se renforcer en 10 ans. Il s'agit de Bruay-la-Buissière, Carvin, Denain, Hénin-Beaumont,

Liévin, Nogent-sur-Oise, Petite-Forêt-Anzin, Somain. Ces villes au passé également industriel se caractérisent maintenant par une présence plus marquée de commerces que dans les autres villes moyennes de la région (15 % de l'emploi contre 13 %). Elles offrent également trop peu d'emplois pour les actifs. Ainsi, près de la moitié d'entre eux travaillent à l'extérieur. Ces navetteurs sont plus souvent des ouvriers et des employés. Entre 2006 et 2015, l'emploi a évolué de façon contrastée dans ces villes : de -9 % à Bruay-la-Buissière et Denain à +15 % à Hénin-Beaumont. La population y est également moins favorisée. Les proportions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et dans des logements HLM y sont ainsi plus élevées.

Berck et Chantilly constituent le dernier groupe de ce profil résidentiel (groupe R3). Ces villes au profil atypique abritent des populations plus favorisées. Le chômage y est ainsi moins élevé (10 % contre 16 %). Ces villes captent les masses salariales apportées par les navetteurs. Ainsi, 4 500 cadres résident à Chantilly et travaillent à l'extérieur, principalement en Île-de-France, contre 800 dans le sens inverse. Les habitants sont plus âgés (22 % de la population a 65 ans ou plus contre 17 % pour l'ensemble des villes moyennes), en raison d'un faible excédent naturel à Chantilly et de

4 Trois profils de villes moyennes dans la région

Typologie des villes moyennes



Source : méthodologie Insee.

la présence de retraités à Berck. Les ménages sont de fait de plus petites tailles et vivent plus fréquemment dans des appartements. Localement, le territoire offre peu d'emplois mais leur nombre a progressé entre 2006 et 2015 : + 3,3 % à Chantilly et + 2,2 % à Berck. Cette progression résulte du développement des fonctions métropolitaines à Chantilly et des services à la personne (employés et non-salariés des services de proximité et de santé sociale) à Berck en lien avec la présence d'une population de retraités. Ces deux villes perdent des habitants.

Des villes au profil industriel encore marqué

Les villes moyennes d'Arques, Grande-Synthe et Onnaing (*figure 4 – groupe 1*) composent le troisième et dernier profil. Concentrant beaucoup d'emplois, elles se distinguent des villes moyennes

structurantes par leur caractère industriel, encore très marqué. Situées en périphérie d'une grande ville moyenne (Saint-Omer, Dunkerque et Valenciennes), ces villes sont d'importants pôles industriels dans la région. Grâce à l'implantation de grands centres de productions, plus d'un tiers des emplois sont ainsi industriels. À Onnaing, qui accueille le site de Toyota, c'est même un emploi sur deux. Arques et Grande-Synthe se distinguent par leur forte attractivité sur les territoires avoisinants : les actifs entrants sont ainsi deux fois plus nombreux que les sortants. Ce constat se vérifie particulièrement parmi les cadres et favorise la sortie des salaires vers les territoires avoisinants. Dans ces deux pôles industriels en cours de reconversion, l'emploi a fortement baissé depuis 2006 (respectivement de - 15 % et - 3 %). Toutefois, la population y a fortement augmenté depuis 10 ans : + 8,0 % à Grande-Synthe et + 5,6 % à Arques. ■

Villes d'« action cœur de ville » :

Le programme « action cœur de ville » est un dispositif de partenariats pluriannuels entre l'État et les acteurs locaux visant à favoriser le renouvellement de la capacité des villes dites moyennes à jouer leur rôle d'attractivité, de rayonnement, d'animation et de relais de la croissance dans les territoires.

Parmi les 23 villes du programme « action cœur de ville », 22 entrent dans le champ des villes moyennes tel que défini dans l'étude (Abbeville, Arras, Beauvais, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Bruay-la-Buissonnière, Calais, Cambrai, Château-Thierry, Compiègne, Creil, Denain, Douai, Dunkerque, Laon, Lens, Liévin, Maubeuge, Saint-Omer, Saint-Quentin, Soissons, Valenciennes). Seul Senlis ne répond pas à cette définition. En effet, l'unité urbaine de Senlis compte 9 300 emplois, soit moins que le seuil minimal fixé dans l'étude (*définitions et sources*). Les caractéristiques socio-économiques de la ville de Senlis la rapprocheraient du profil des villes structurantes.

Méthodologie :

La **typologie des villes moyennes** (*figure 3 et figure 4*) est construite selon une méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les résultats d'une analyse en composantes principales (ACP). Les indicateurs retenus dans l'analyse correspondent à diverses thématiques (démographie, économie, social, logement, emploi) : population totale, taux de moins de 20 ans, nombre d'emplois, taux de logements vacants, taux de chômage, population en situation de pauvreté, catégorie sociale et fonction de l'emploi, etc. Les 40 villes moyennes de la région sont alors regroupées entre elles selon leur ressemblance du point de vue des 56 indicateurs du modèle. On obtient ainsi 3 profils de villes moyennes déclinés en 6 sous-groupes.

Sources et définitions :

La **base FILOCOM** (fichier des logements par commune) est construit par la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) pour les besoins du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Il est constitué par le regroupement des fichiers relatifs à la taxe d'habitation, au foncier (propriétés bâties), aux propriétaires et à l'impôt sur le revenu.

Le **dispositif FiLoSoFi** (fichier localisé social et fiscal) permet de disposer d'indicateurs de niveau de vie, d'inégalité et de pauvreté à un niveau local infra-départemental. Il remplace les dispositifs revenus fiscaux localisés (RFL) et revenus disponibles localisés (RDL).

Une **ville moyenne** est une ou plusieurs commune(s) composant une unité urbaine de plus de 10 000 emplois. Les unités urbaines de plus de 10 000 emplois se découpent ensuite selon le ou les bassins de vie qui la composent. Les territoires de Lille et d'Amiens sont exclus de l'étude en raison de leur taille et de leurs caractéristiques métropolitaines. On attribue à la ville moyenne le nom de la commune principale pôle d'emploi et de population de l'unité urbaine. Lorsque deux communes différentes détiennent ces pôles d'emploi et de population dans une même unité urbaine, la ville moyenne est identifiée par les deux noms de communes (exemple : Lestrem-Merville).

L'**unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes qui contient sur son territoire une zone bâtie continue d'au moins 2 000 habitants (moins de 200 mètres entre deux habitations). En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Les personnes en emploi sur un territoire peuvent résider dans un autre territoire (**flux de navetteurs**). Cela implique des transferts de revenus vers le territoire de résidence où se fait l'essentiel de la consommation (**flux de salaires**). Le rapport entre ces deux flux sera supérieur à 1 lorsque les navetteurs ont des revenus supérieurs à la moyenne, inférieur à 1 dans le cas contraire.

La **densité de l'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi sur un territoire et la population résidente.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex
Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet
Rédacteur en chef :
Hugues Lerméchin
Référént étude qualité :
Jérôme Fabre
ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253 © Insee 2019
Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « Le caractère résidentiel du Pôle métropolitain de l'Artois se renforce », *Insee Analyse Hauts-de-France*, n° 91, février 2019
- « Villes moyennes en France : vulnérabilité, potentiels et configurations territoriales », CGET, En bref, n° 45, décembre 2017
- « Panorama des villes moyennes », L'Insee et la statistique publique, *Documents de travail*, n° H2011/01, août 2011

